



Résumé de la demande d'approbation par courriel pour la demande de subvention pour le projet d'aménagement de la cour d'école

Du 12 au 16 mars

Courriel du 12 mars 2026

À la suite de l'annonce gouvernementale de la fin février concernant le retour des subventions pour l'aménagement des cours d'école, je souhaite soumettre un projet pour notre établissement. Comme nous travaillons activement à amasser des fonds pour améliorer notre cour d'école, cette subvention représente une occasion importante pour faire avancer notre projet.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des informations pertinentes :

- *Le montant maximal de la subvention est de 100 000 \$.*
- *L'école doit fournir une contribution de 10 %, soit 10 000 \$, pour un projet total de 110 000 \$.*
- *L'estimation actuelle de notre projet s'élève à 112 391 \$, ce qui signifie que la contribution de l'école serait de 12 391 \$, soit 2 391 \$ de plus que le minimum requis.*

À ce jour, notre fonds à destination spéciale contient 31 773,46 \$. Il faut toutefois tenir compte de la dépense déjà engagée pour la nouvelle balançoire (14 449,60 \$), dont la livraison est prévue en avril.

Si notre projet est accepté, sa réalisation serait prévue pour l'été 2028, puisque plusieurs projets déjà approuvés sont en attente en raison des coupes budgétaires des deux dernières années.

Pour déposer officiellement la demande, j'ai besoin de votre approbation. Si vous acceptez d'aller de l'avant, je préparerai la résolution qui doit obligatoirement accompagner la demande.

Idéalement, j'aurais souhaité discuter de ce point lors de notre rencontre du conseil d'établissement du 8 avril. Toutefois, comme tous les documents doivent être transmis au CSSD d'ici la semaine prochaine, je me permets de vous solliciter par courriel.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Nadine Cyr

Précisions demandées par Madame Dominique Ricard et Madame Marie Jeanne sur les détails du projet.

Réponse de Mme Cyr

Voici quelques précisions.

Dans le projet, il y a l'achat d'une structure de parcours psychomoteur 9 à 12 ans (85 000 \$), 2 poteaux de basket à 3 paniers (25 000 \$) chacun et disposé de façon à permettre des joutes comme sur un vrai terrain (face-à-face) et la plantation de 3 arbres (2 500 \$) pour le coin de la classe extérieure afin de créer un espace plus ombragé.

Les coûts incluent les taxes et tout ce qui concerne l'aménagement.

Approuvé par courriel par :

1. Madame Rachel Langlois personnel, service de garde
2. Madame Karine Hughes, personnel, orthopédagogue
3. Madame Ruthe Belton, personnel, enseignante 5e année
4. Martine Jolin, personnel, enseignante 6e année
5. Monsieur Jacky Célaure, parent
6. Madame Amy Simon, personnel, enseignante préscolaire
7. Madame Marie-Jeanne Meunier, parent, vice-présidente
8. Madame Dominique Ricard, parent, secrétaire
9. Madame Nadine Cyr, direction
10. Monsieur Patrick Danis, parent, président
11. Madame Joelle Vanessa Ticha, parent
12. Madame Isabelle Dion, parent

Proposé par : Martine Jolin,

Secondé par :

Résolution CÉ 202526-031626-01